

SEHATRA FANARAHAMASO NY FIAINAM-PIRENENA

SeFaFi

Observatoire de la Vie Publique
Lot TR 41 Ampahimanga, Ambohimambola 103

Tél. 032 59 761 62 Email : sefafi@gmail.com Site Web : www.sefafi.mg

ENTRE DEUX SOMMETS DECISIFS POUR NOTRE AVENIR

Le 25 septembre dernier, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD). Ils remplacent les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont encadré l'aide publique au développement durant les années 2000 à 2015. Les ODD, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016, ont pour objectif de mettre fin à la pauvreté d'ici à 2030, « tout en préservant la planète ». Un deuxième sommet mondial, toujours sous les auspices des Nations Unies, aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 : ce sera la 21^{ème} Conférence des Parties (ou COP 21), dont l'objectif est un traité mondial sur le changement climatique.

Des enjeux planétaires

Ces deux conférences concernent toutes les nations de la planète. Beaucoup plus que pour les OMD, la lutte contre la pauvreté dans un contexte de durabilité comporte des dimensions environnementales, le but étant d'éradiquer la pauvreté sans détruire la planète. Or les ressources que la planète est capable de renouveler chaque année ont été épuisées, pour 2015, dès le 13 août 2015 ! Et selon l'ONG *Global Footprint Network*, il faudrait 1,6 planète pour subvenir aux besoins actuels de l'humanité en eau, en oxygène et en ressources naturelles. Les Objectifs du Développement Durable visent donc une croissance économique et une éradication de la pauvreté qui n'épuisent pas davantage les ressources.

Plus précisément, l'ODD n° 13 consiste à « prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ». Car le réchauffement de la planète provoqué par l'émission de carbone (voitures, avions, usines, déforestation) affecte le développement et accroît la pauvreté, provoquant des cyclones plus puissants, des inondations plus fortes, la sécheresse, la perte des biodiversités ainsi que la dégradation des terres cultivables.

Positionnement de Madagascar

Si le monde se mobilise en faveur du développement durable et contre le changement climatique, quelle est alors la posture de Madagascar ? N'ayant pas fait de progrès significatifs en ce domaine, il est l'un des rares pays à n'avoir atteint aucun des 8 Objectifs du Millénaire du Développement. Si la planète a vu le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 USD par jour passer de 1.926.000.000 à 836.000.000 personnes, Madagascar a vu sa part augmenter. Si le monde a vu le nombre d'enfants non scolarisés diminuer de moitié, Mada-

Madagascar présente des chiffres inverses. Par contre, Madagascar a la chance d'avoir une faible empreinte carbone, utilisant moins de ressources naturelles qu'elle n'en a à sa disposition. En effet, les deux grands pollueurs sont la Chine (en volume) et les États-Unis (par habitant), suivis par l'Europe. Vulnérable aux effets du changement climatique, Madagascar se trouve dans l'incapacité d'y faire face.

C'est sans doute pourquoi le MFB (ministère des Finances et du Budget) a rappelé les conclusions de la réunion de la Communauté Financière Internationale consacrée à Madagascar, le 17 octobre 2015 à Lima, Pérou : « Les intervenants ont encouragé le Gouvernement à tirer parti des négociations actuelles sur le changement climatique, notamment lors de la COP21, pour faire valoir la spécificité de Madagascar du fait de son appartenance au groupe des pays les plus vulnérables au changement climatique »¹. Une remarque qui renvoie au manque d'orientation de la politique générale de l'État et du PND envers la question écologique et les nouveaux instruments de financement qui en découleront.

En effet, il est évident que la question écologique n'est plus uniquement environnementale, elle est devenue transversale et économique. Elle affecte certes les domaines classiques de l'environnement connus des Malgaches (conservation de la biodiversité par le biais, notamment, des aires protégées), mais va beaucoup plus loin. Elle touche à l'énergie et à la production d'électricité par des moyens moins polluants (et coûteux) que les centrales thermiques à base de diesel ou de fuel. Elle concerne l'urbanisme et notamment la perte de nos rizières alors que leurs services éco-systémiques² font tampon contre l'inondation et assurent la purification de l'eau ainsi que la décomposition de déchets. Elle a également un lien avec une urbanisation galopante sans création d'infrastructures, de lieux publics et d'espaces verts, comme en témoigne l'envahissement du By-pass à chaque fête de Pâques.

L'accès à l'eau est un ODD en soi, dont l'importance est urbaine autant que rurale. La gestion durable des ressources naturelles, telle la pêche et la forêt, représente aussi un défi constant, alors que la pêche dans nos eaux territoriales constitue un domaine lucratif totalement inconnu du citoyen. Les politiques agricoles, l'irrigation et la réhabilitation des sols, qui ont une importance primordiale pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, sont rarement des priorités gouvernementales³. L'éducation des citoyens de demain comprend une dimension écologique dont l'ODD n° 4 fait un droit universel « sur un même pied d'égalité » pour tous les Malgaches. Enfin, la justice et l'application de la loi par l'administration dans tous les domaines ont un impact majeur sur l'environnement (comme le montrent les trafics en tout genre) et sur la croissance économique.

Comment donc l'agenda environnemental est-il intégré dans les politiques publiques actuelles ? La loi de finances de 2016 nous donne-t-elle des indications de notre positionnement sur ces deux sommets ? Saurons-nous solliciter intelli-

1. Communiqué du MFB, le 17 octobre 2015.

2. Les « services éco-systémiques » résultent des fonctions écologiques (les processus naturels de fonctionnement et de maintien des écosystèmes). Ces services sont par exemple la production de l'oxygène de l'air, l'épuration naturelle des eaux, la biomasse qui nourrit les animaux domestiqués, pêchés ou chassés, l'activité des pollinisateurs dans les cultures et celle des organismes qui produisent et entretiennent l'humus, la séquestration naturelle de carbone dans le bois, les sols, les mers et le sous-sol, ou encore le recyclage permanent des nutriments et de la nécro-masse par les animaux, champignons, bactéries, tous vitaux pour la santé des hommes et de la planète.

3. En témoigne la réduction drastique du budget de ce Ministère entre 2015 et 2016, *L'Express*, 7 novembre 2015.

gemment les bailleurs ? On attend des responsables concernés qu'ils fassent connaître concrètement les engagements pris en la matière.

Pauvreté et écologie

Bien que le changement climatique résulte de la pollution industrielle de quelques pays de la planète, Madagascar et les Malgaches ont à contribuer aux solutions futures. En effet, si notre île se développe comme nous le souhaitons, il nous faudra renoncer à nos pratiques néfastes bien ancrées : déforestation et feux de brousse, absence de gestion des déchets qui obstruent les canaux d'évacuation d'eau dans les villes, consommation d'électricité « sale » générée par les centrales thermiques, envahissement de 4x4 et de poids lourds polluants. La généralisation des sachets plastiques en témoigne, la plupart des Malgaches ayant délaissé les produits biodégradables comme le papier ou les *sobika* au profit de plastiques douteux. Or le développement durable devra éviter la consommation de produits transportés sur des milliers de kilomètres, et promouvoir la bicyclette plutôt que les grosses cylindrées. Il faudra inciter les grandes surfaces à vendre des produits transformés localement, construire des routes avec pistes cyclables et développer les transports en commun.

Par ailleurs, il est important de noter que développement durable rime étroitement avec lutte contre la pauvreté. Dans sa « lettre sur la sauvegarde de la maison commune »⁴, le pape François nous rappelle l'impact de la dégradation environnementale sur les pauvres. En milieu urbain, des millions de pauvres malgaches sont concentrés au bord de canaux et dans des zones insalubres sans aucune végétation, à l'inverse des îlots luxuriants de verdure à l'usage des classes aisées ou expatriées. En milieu rural, si l'air frais et la relative verdure semblent bucoliques, la vie quotidienne sans accès à l'eau, à une terre fertile ni aux autres nécessités de base témoigne d'une misère omniprésente et déshumanisante. Et les habitants d'Antananarivo se plaignent chaque année de la pollution causée par les feux de brousse provoqués par la pratique traditionnelle du *tavy* (culture sur brûlis), ou en signe de mécontentement face aux tracasseries de l'administration, des forces de l'ordre ou pour protester contre l'incurie des politiciens et de l'État.

Le Pape nous rappelle qu'une « vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale ». Cela est d'autant plus vrai que la misère et l'ignorance sont la cause principale de la destruction de l'environnement à Madagascar. Il ne s'agit pas uniquement de l'utilisation disproportionnée des ressources naturelles. Est également en cause leur exploitation illégale, à l'instar du trafic des bois de rose ou des espèces protégées et de la dilapidation des richesses appartenant aux 23 millions de Malgaches par une centaine de trafiquants et leurs complices.

Il n'est pas du rôle de la société civile de développer et mener à bien les politiques publiques. Mais elle est en droit, comme chaque citoyen, de savoir comment les dirigeants comptent « tirer parti des négociations actuelles sur le changement climatique » et comment l'État compte intégrer les objectifs du développement durable dans sa politique générale. Sans doute faudra-t-il encore attendre la conférence des bailleurs et investisseurs de la fin du premier semestre de 2016 pour en savoir plus. Et pourtant, la COP21, c'est demain.

Antananarivo, 14 novembre 2015

4. *Laudato si'*, 24 mai 2015.